



Bilan jaunisses - Bourgogne 2025

Chablis, 23 Janvier 2026 – Beaune et Mâcon, 29 Janvier 2026

Zones de lutte obligatoire 2025

Côte d'Or - Saône et Loire

Côte d'Or - Nord Saône et Loire

⇒ uniquement des secteurs
définis autour des zones
contaminées

Saône et Loire ⇒ des secteurs définis
autour des zones contaminées mais
aussi un certain nombre de
communes où la lutte obligatoire
s'applique à la totalité des vignes de
la commune

Zones expérimentales 0 traitement avec
mesures de prophylaxie renforcées

14-16 jours de protection : cas isolés en
2022 et/ou en 2023 sans FD en 2024

24 à 28 jours de protection : nouveaux
cas 2024, foyers persistants

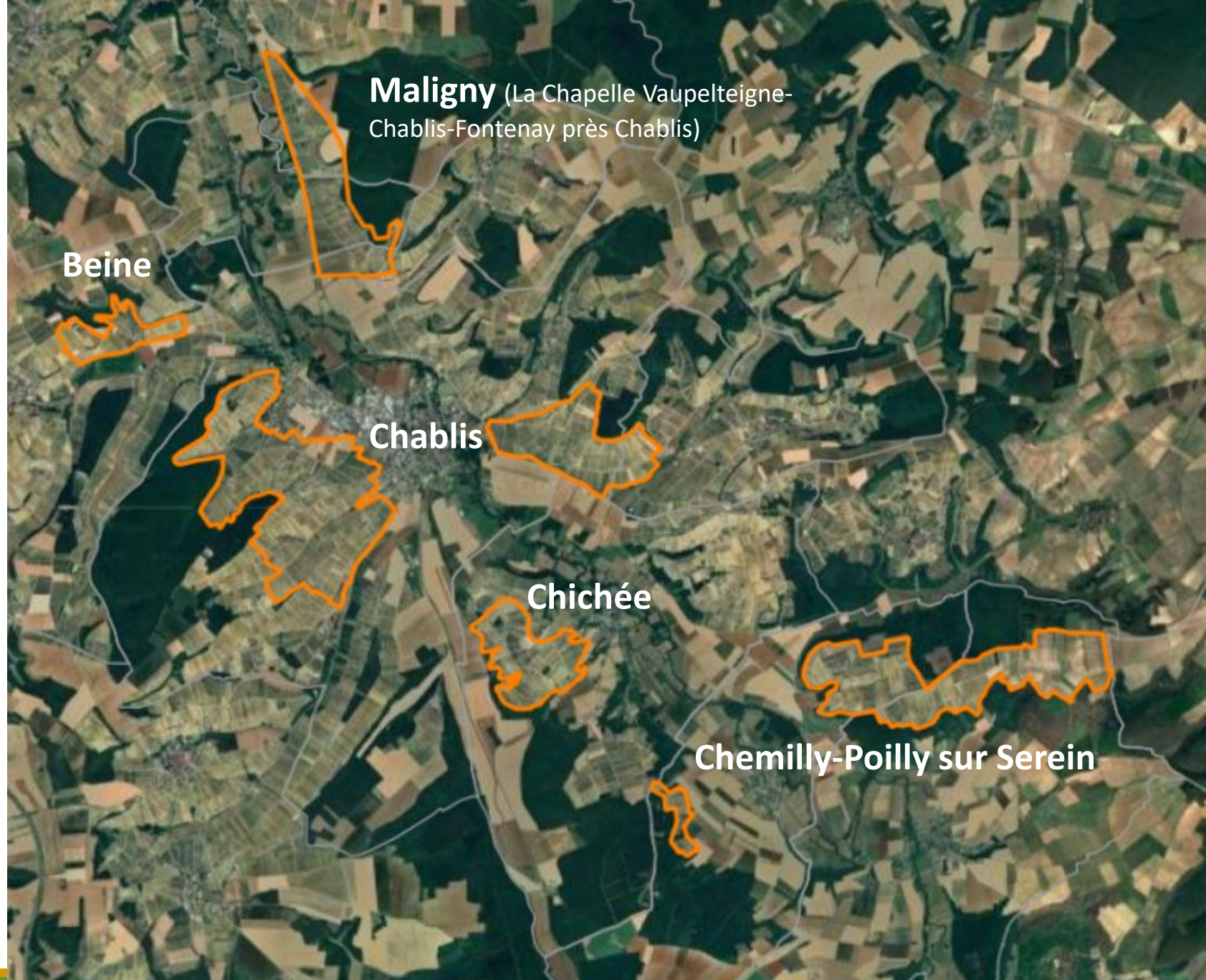
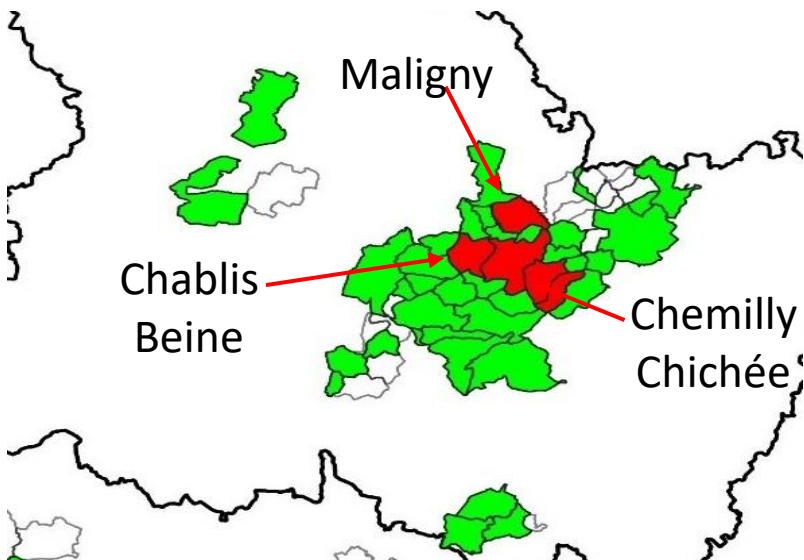
24 à 28 jours de protection + T3 en
conventionnel sur adultes

Zones de lutte 2025

Yonne

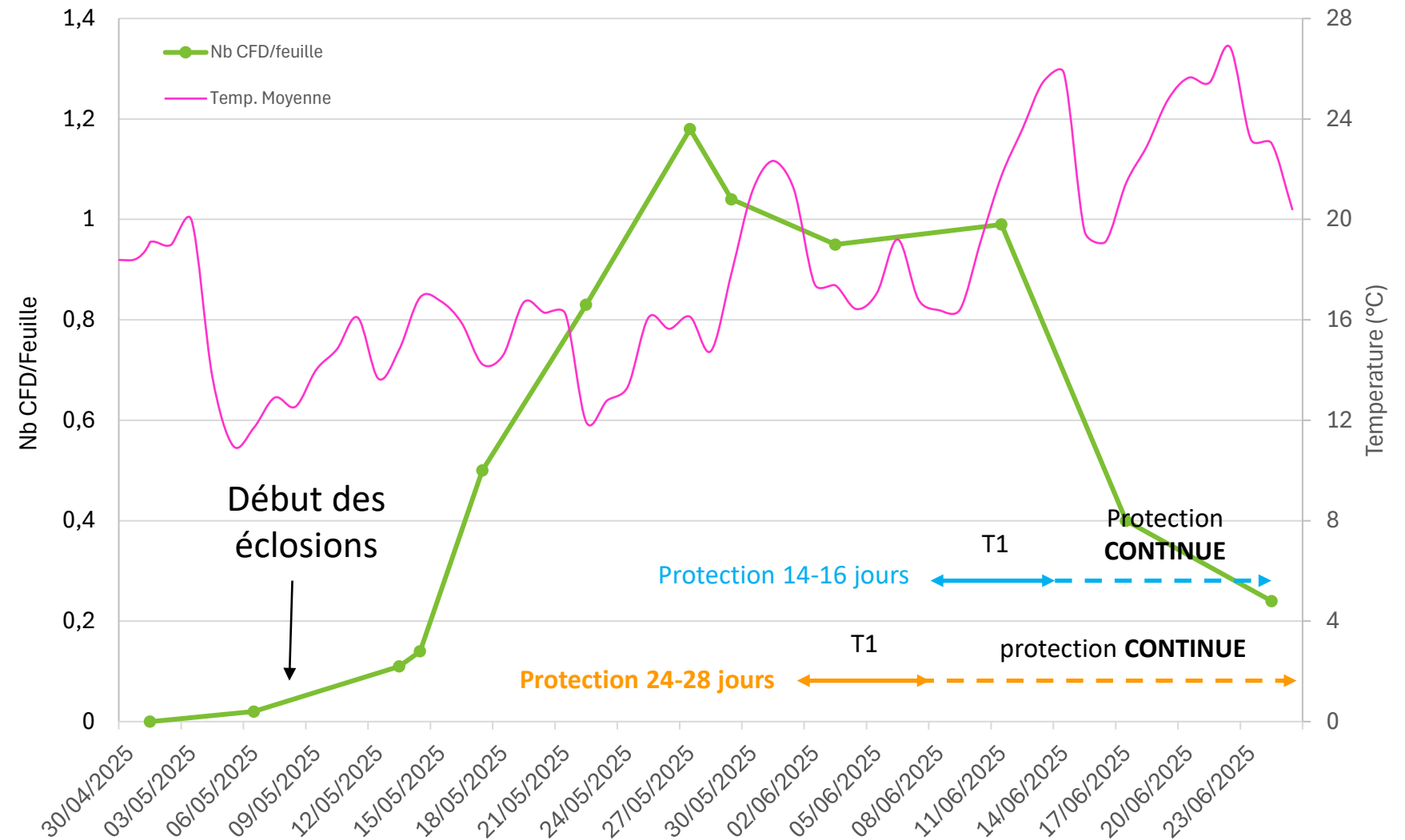
Plusieurs secteurs avec 24 à 28 jours de protection : nouveaux cas 2024, foyers persistants

Communes avec FD en 2024



Evolution des cicadelles FD en 2025 et traitements larvaires

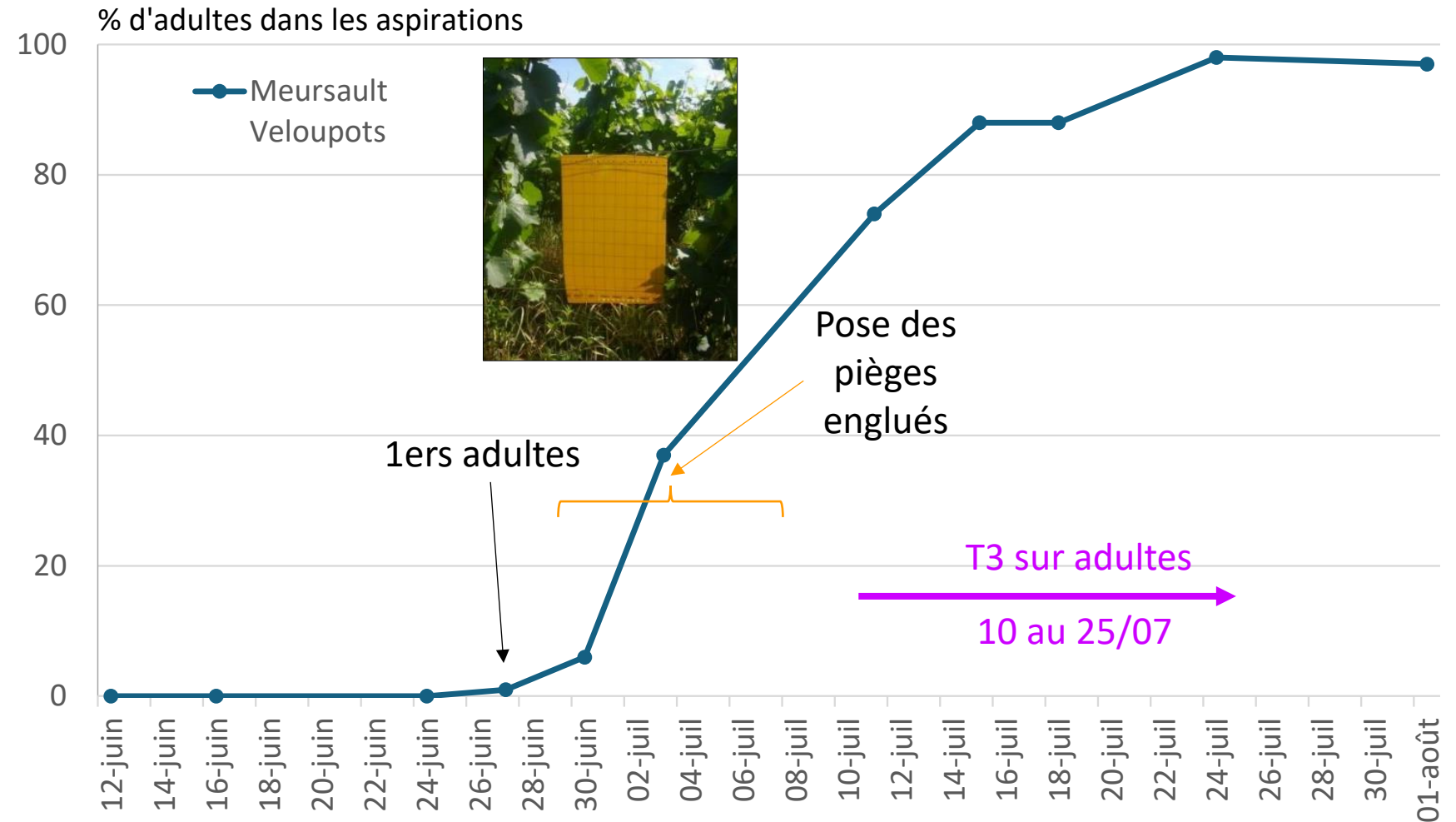
- Début des éclosions autour du 8 mai
- **T1** : du 2 au 8 juin pour les stratégies 24-28 jours et du 9 au 15 juin pour les stratégies 14-16 jours
- Traitements suivants en fin de persistance d'action des produits
- Importance d'une **protection CONTINUE**



Suivi des populations larvaires par comptages – Meursault (21)

Evolution des Cicadelles FD et traitements aduulticides

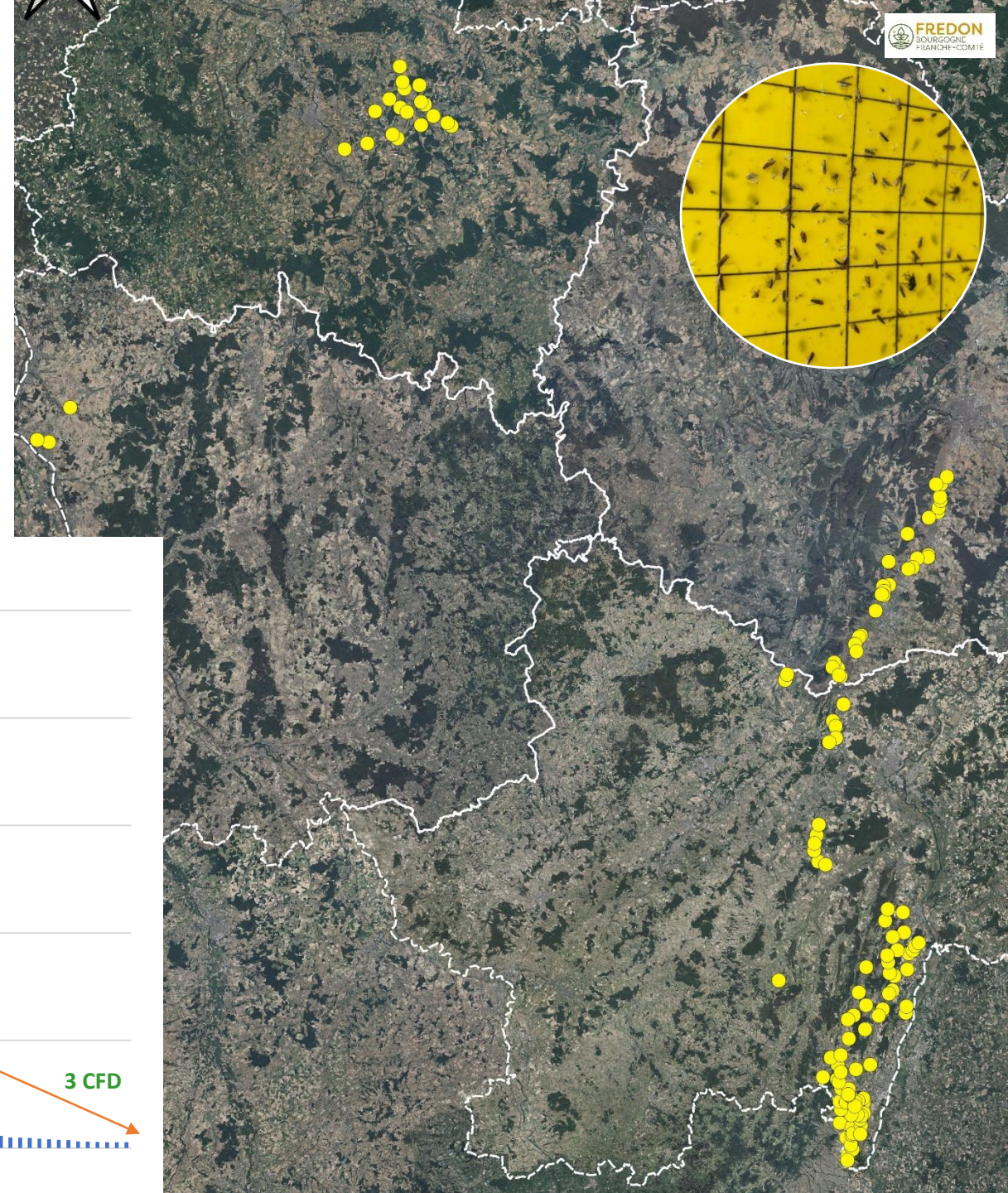
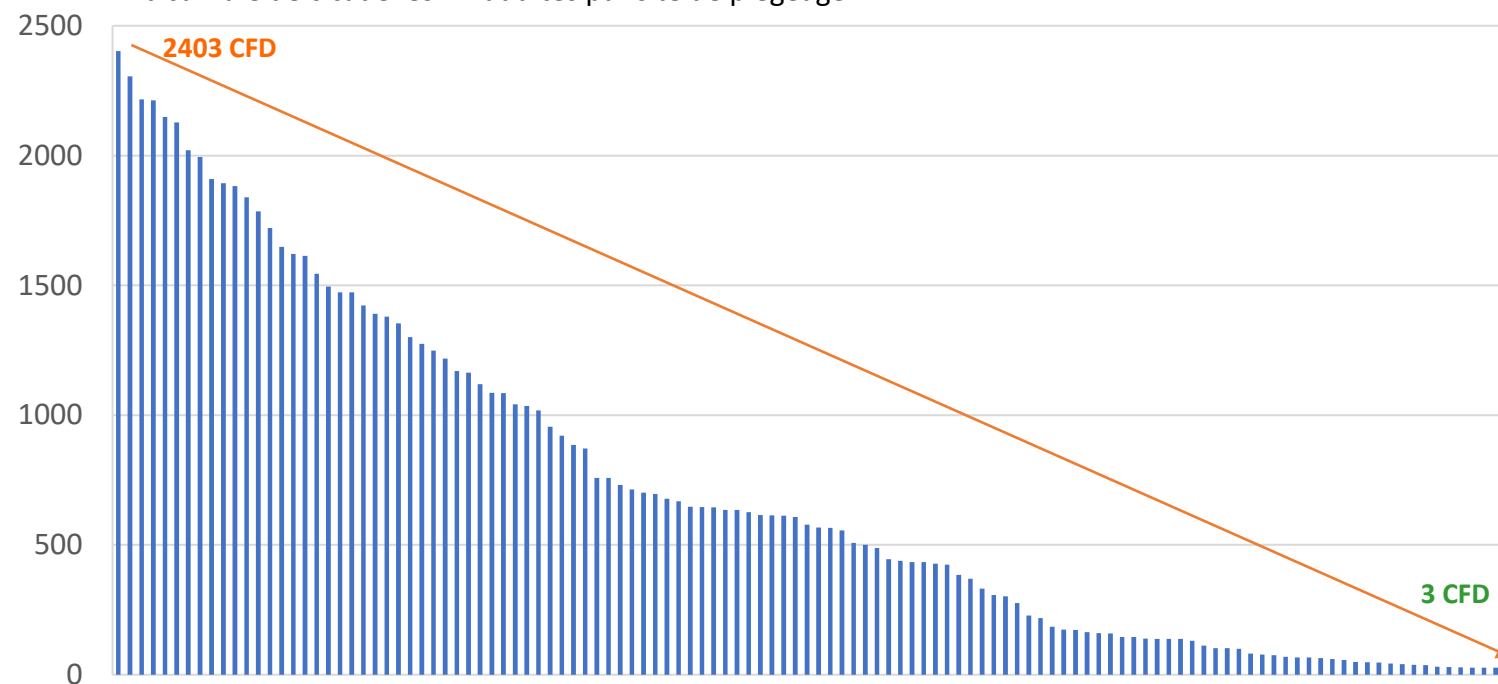
- 1ers adultes : 27 juin, 90 % d'adultes à partir de mi-juillet
- T3 en conventionnel visant les adultes sur zone où protection 24-28 jours renforcée (8 communes du Sud 71) : 10 au 25 juillet



Suivi des cicadelles FD adultes

- 135 pièges répartis sur la Bourgogne soit une vingtaine de plus qu'en 2024 suite à la progression de la FD
- Positionnés en secteurs FD, en zone de traitements et hors zone de lutte

Nb cumulé de cicadelles FD adultes par site de piégeage



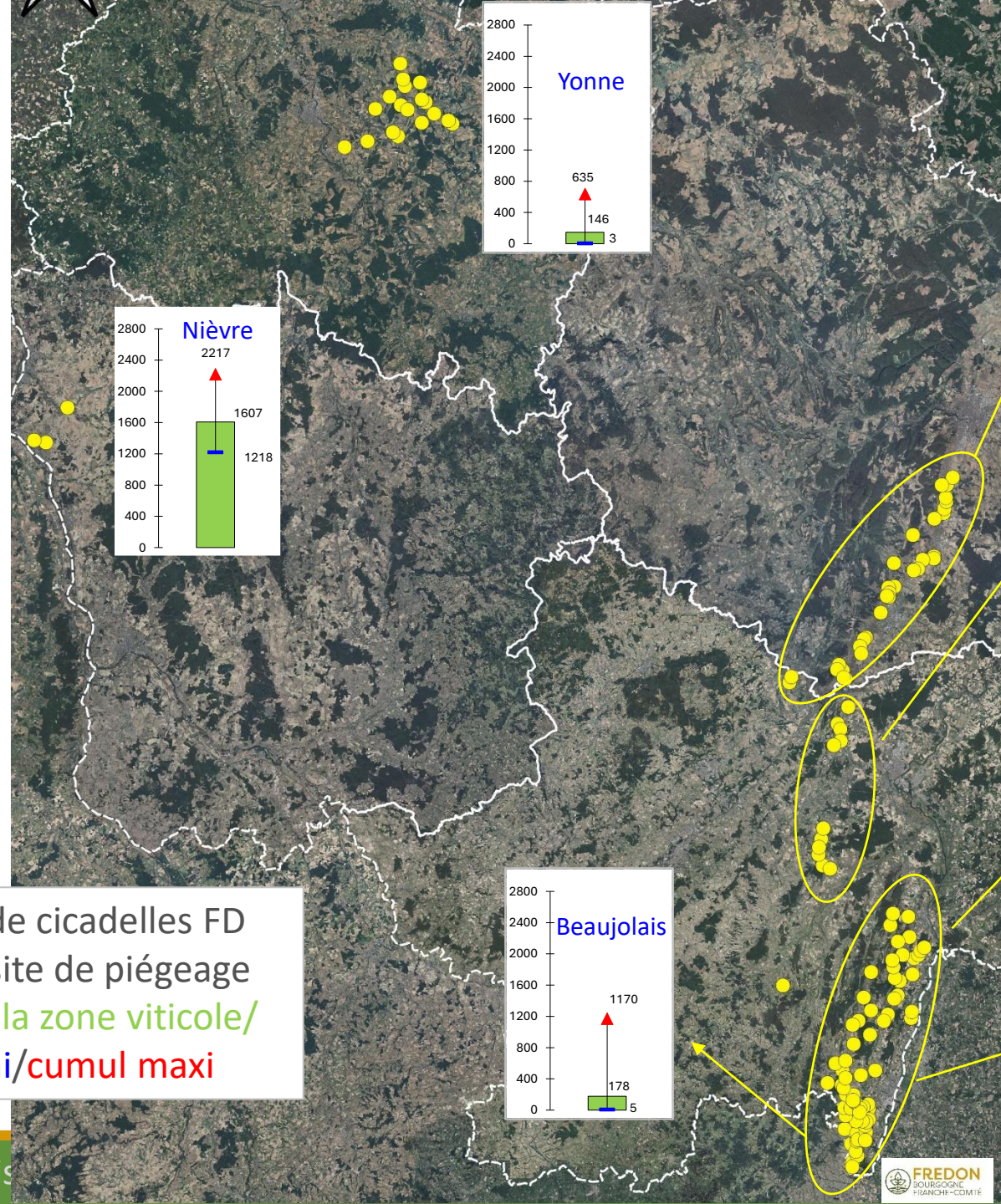
Suivi des cicadelles

FD adultes

- Des niveaux de captures sensiblement équivalents à ceux de 2024 avec des cicadelles bien présentes en secteurs non traités (ou en 1ère année de traitement)
- Cumuls plus faibles dans les secteurs à pression insecticide plus forte

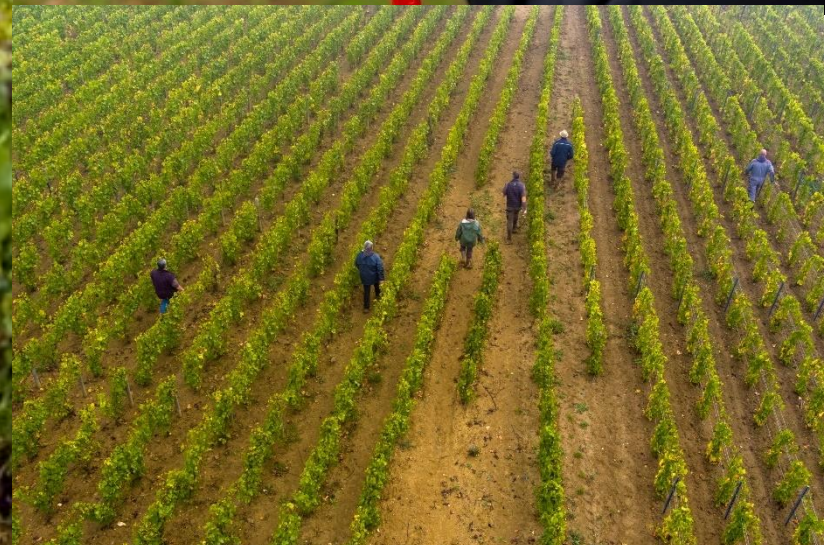
Nb cumulé de cicadelles FD adultes par site de piégeage

Moyenne de la zone viticole/
cumul mini/cumul maxi





Crédit photo site internet stop-flavescence



Prospections

Prospections précoces

- **du 15 au 24 juillet, une vingtaine de communes concernées**

(engagements Arrêté Préfectoral ou sur la base du volontariat)

- 71 : commune de Solutré, secteurs sur Chaintré, Change, Clessé, Farges, Fuissé, Mercurey, Vergisson, La Vineuse sur Frégande
- 21 : secteurs sur Aloxe, Chassagne, Gevrey Chambertin, Meursault, Gilly les Cîteaux, Prémieux Prisse, Savigny les Beaune
- 89 : secteurs sur Beine, Chablis, Chichée, Chemilly sur Serein, Maligny



A cette époque, quelques symptômes de Bois Noir en Chardonnay mais quasiment pas sur Pinot

⇒ 330 échantillons réalisés dont 196 FD (60%)

. 71 : 239 dont 152 FD

. 21 : 46 dont 25 FD

. 89 : 45 dont 19 FD

Des erreurs d'identification sur symptômes précoces ont été relevées.

Prospections collectives

- Réalisées sur une dizaine de communes du 21 au 28 août puis du 18 septembre au 3 octobre (encadrées + autonomie)
- Présence FREDON le plus souvent pour le lancement des prospections uniquement puis prélèvements
- Difficultés de mobilisation dans certaines communes
- Reconnaissance des symptômes très compliquée localement
(secteurs de rouge en 21 notamment. Par ex : 40 ech attendus, 14 réalisés, le plus souvent à 1 cep)



Crédit photo site internet stop flavescence

Yonne : un certain nombre de prospections avancées d'une semaine par rapport au planning initial car vendanges terminées ⇒ en autonomie

Résultats des prélèvements



Situation à l'issue de la
campagne 2025



Prélèvements

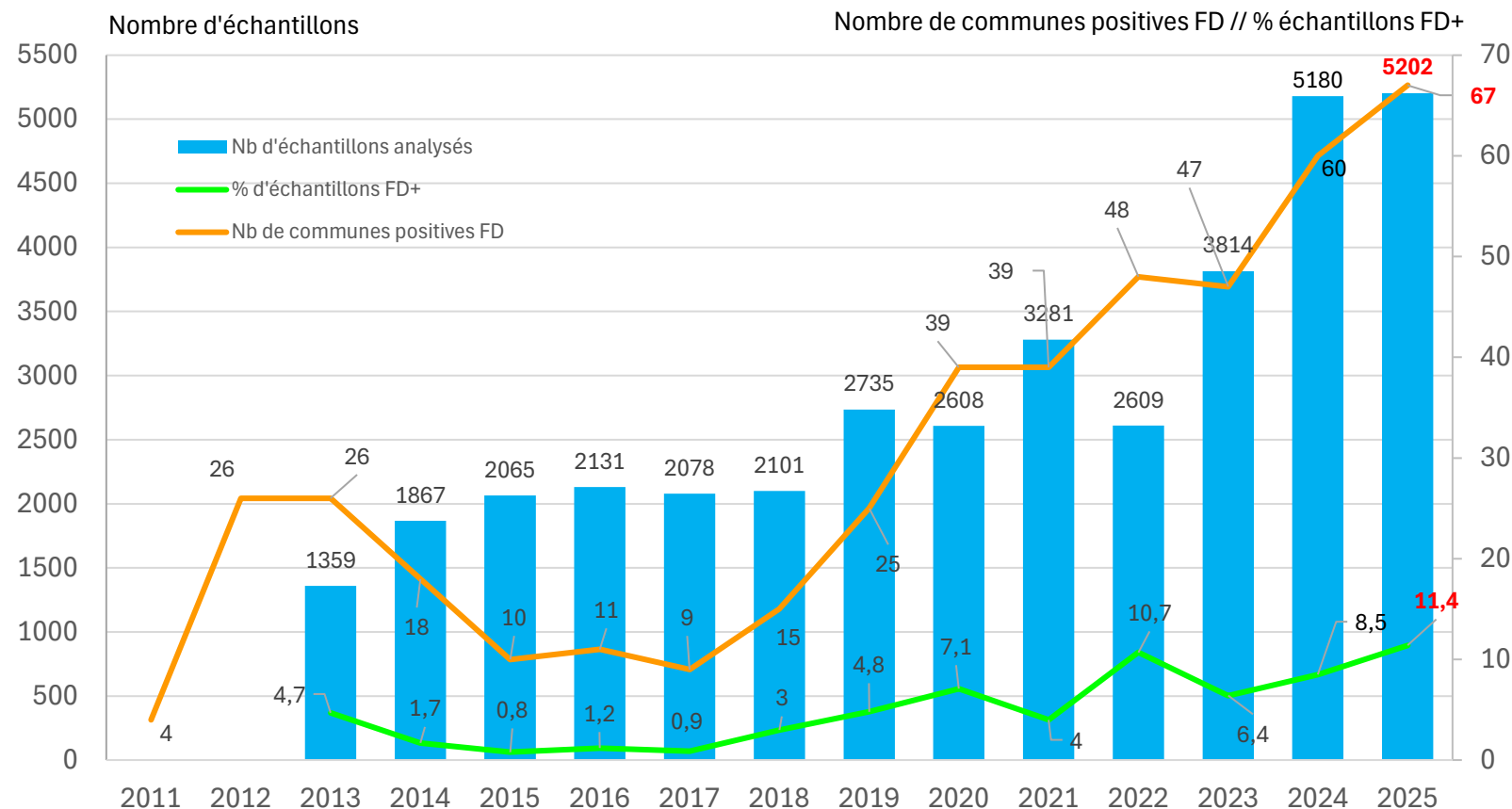
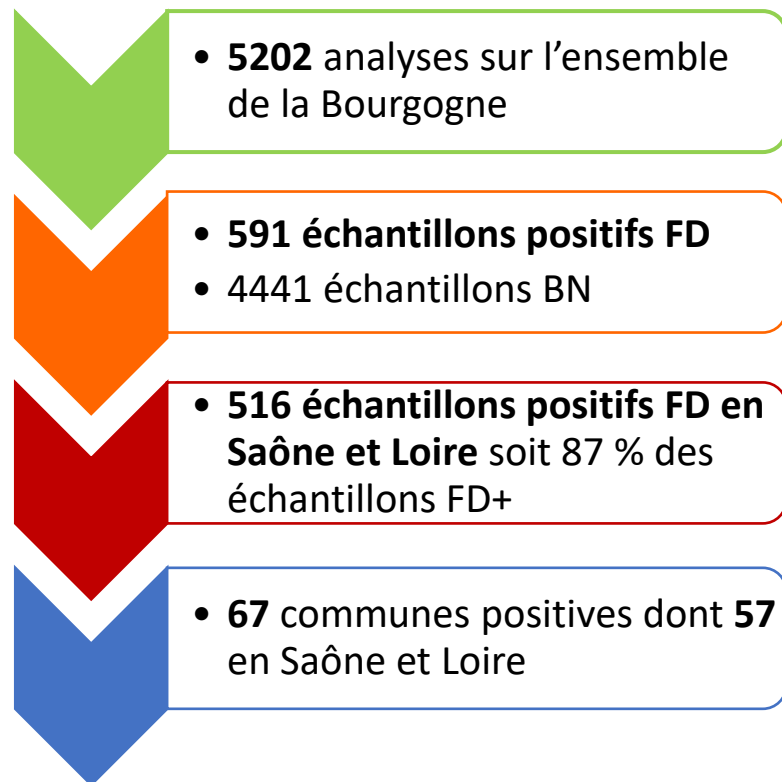


Extériorisation de la Flavescence à partir de fin juin et l'essentiel des symptômes sortis mi-août à quelques exceptions près. Globalement moins de symptômes de Bois Noir en 2026

- Prélèvements concentrés sur 5 semaines (22/09 au 24/10)
- Tous les secteurs viticoles commencés en même temps d'où des prélèvements étalés dans le temps pour une même commune. Objectif : ne pas se retrouver en fin de campagne, au moment de la chute des feuilles, avec des communes sans prélèvements.
- Nombreux arrachages courant octobre
- Objectif des 5500 échantillons pas tout à fait atteint en raison de la moindre expression du Bois Noir, mais la pression de prélèvements n'a certainement jamais été aussi élevée. Dans certaines communes, 100% des ceps symptomatiques jaunisses signalés ont été prélevés.

Résultats des prélèvements 2025

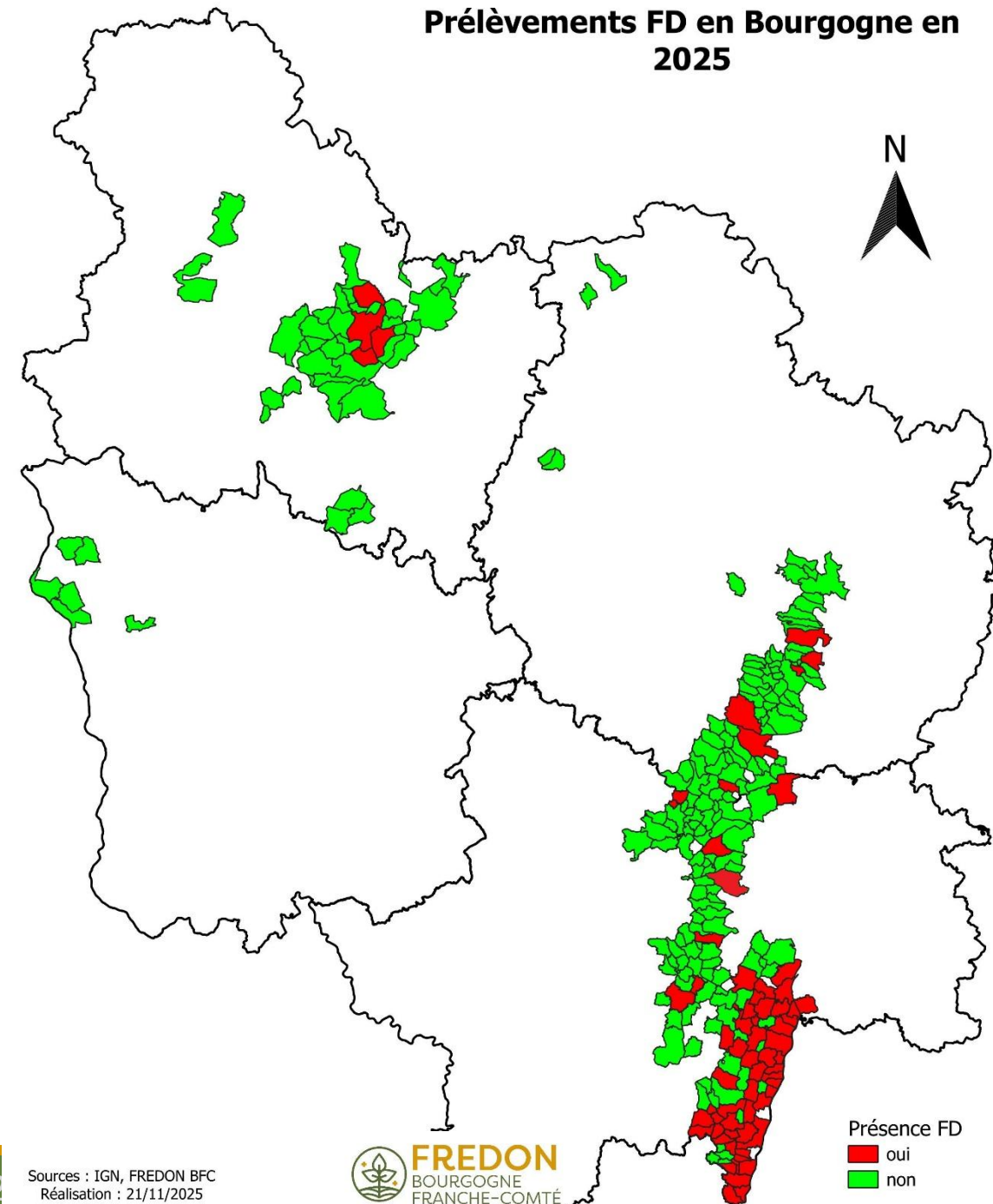
Evolution du nombre de prélèvements
communes contaminées/% échantillons FD+



⇒ Résultats par commune : se reporter au site [Stop Flavescence](#)

Résultats des prélèvements 2025

- Communes en **rouge** : au moins un échantillon est sorti positif FD à l'analyse
- Communes en **vert** : pas de FD détectée sur les prélèvements effectués. Les prélèvements n'étant pas exhaustifs, il n'est pas possible de garantir une absence totale de FD



Résultats des prélèvements 2025

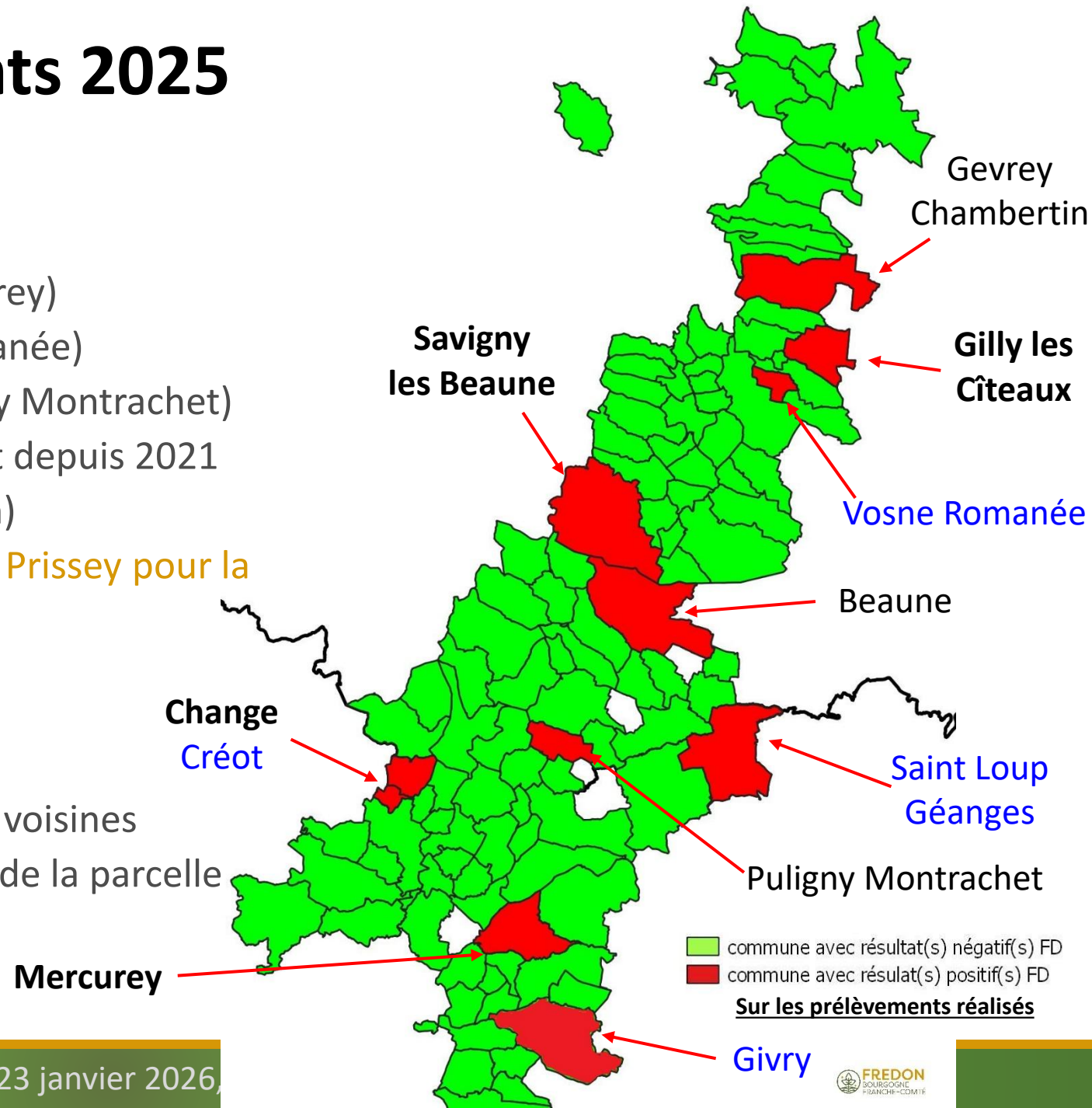
(Flavescence dorée)

• Côte d'Or

- Quelques cas isolés détectés (Beaune, Gevrey)
- 1 nouvelle commune touchée (Vosne Romanée)
- 1 commune concernée il y a 20 ans (Puligny Montrachet)
- 2 foyers (celui de Gilly les Cîteaux récurrent depuis 2021 et celui de Savigny les Beaune en extension)
- Pas de Flavescence détectée sur Prémieux Prisse pour la 2nde année consécutive (foyer 2019)

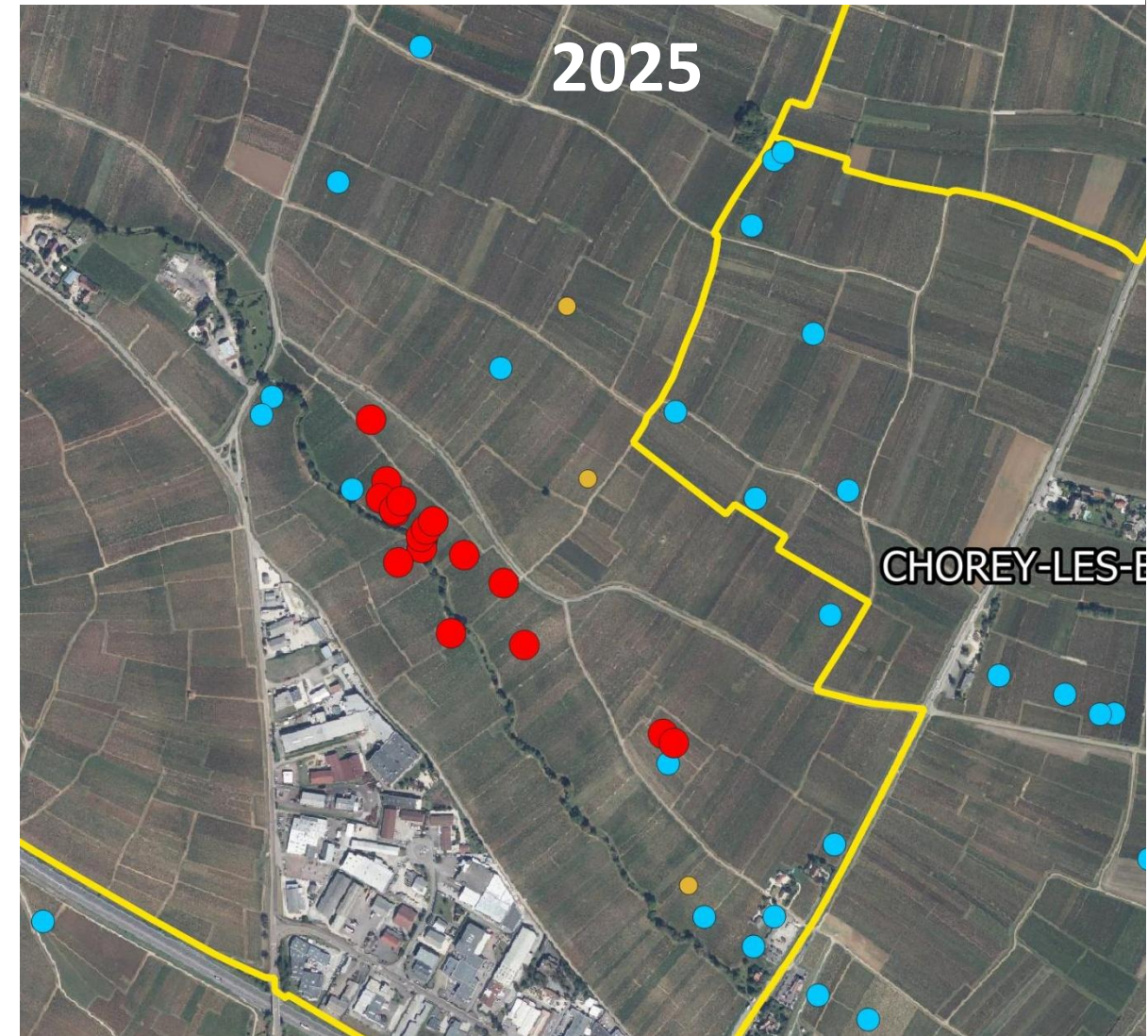
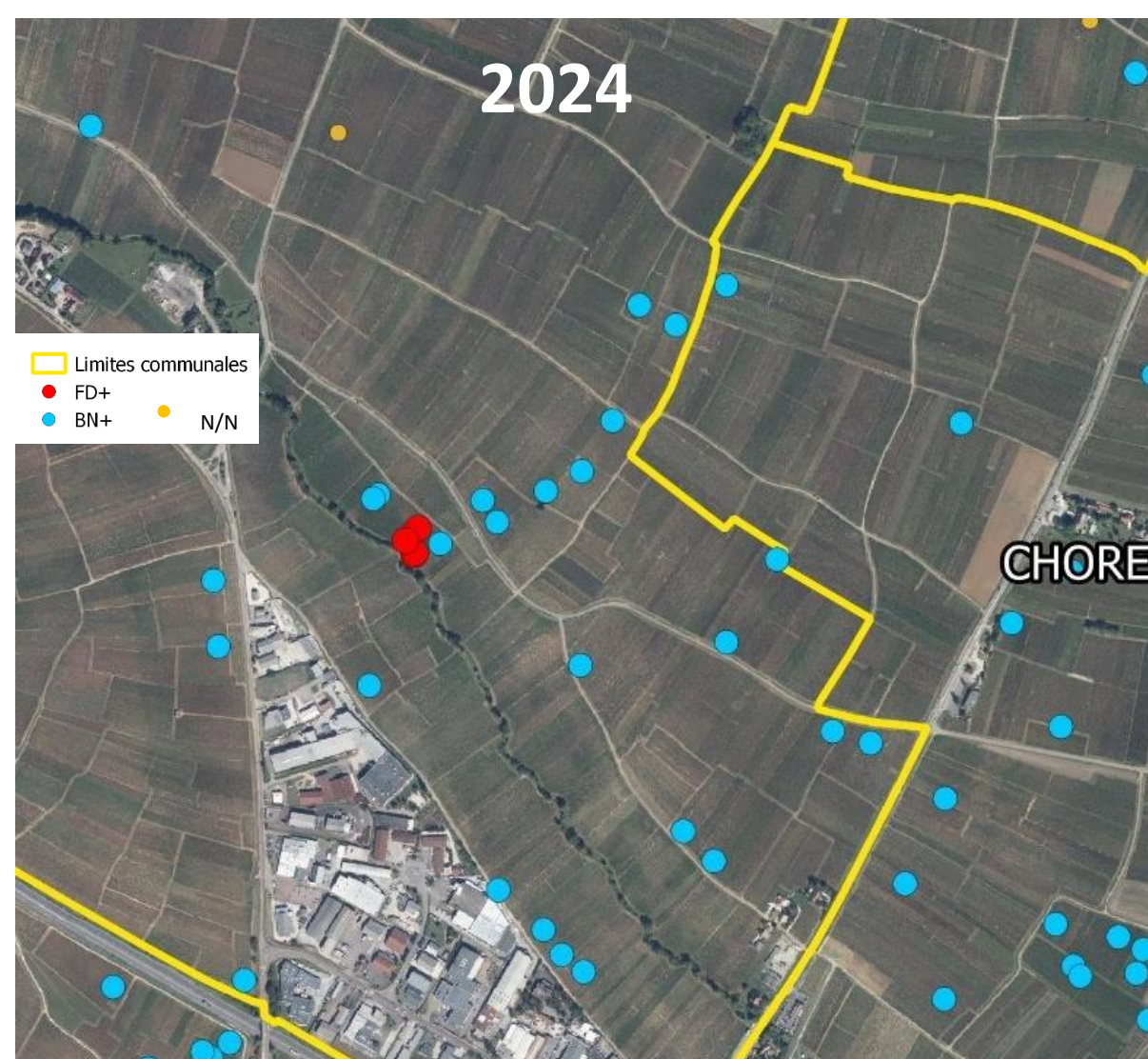
• Nord Saône et Loire

- Un cep à St Loup Géanges
- Le foyer de Mercurey s'étend aux parcelles voisines
- Le petit foyer de Change progresse au sein de la parcelle + 1 échantillon à Créot
- 1 cep à Givry (confirmation tardive)



Résultats des prélèvements sur Savigny-lès-Beaune

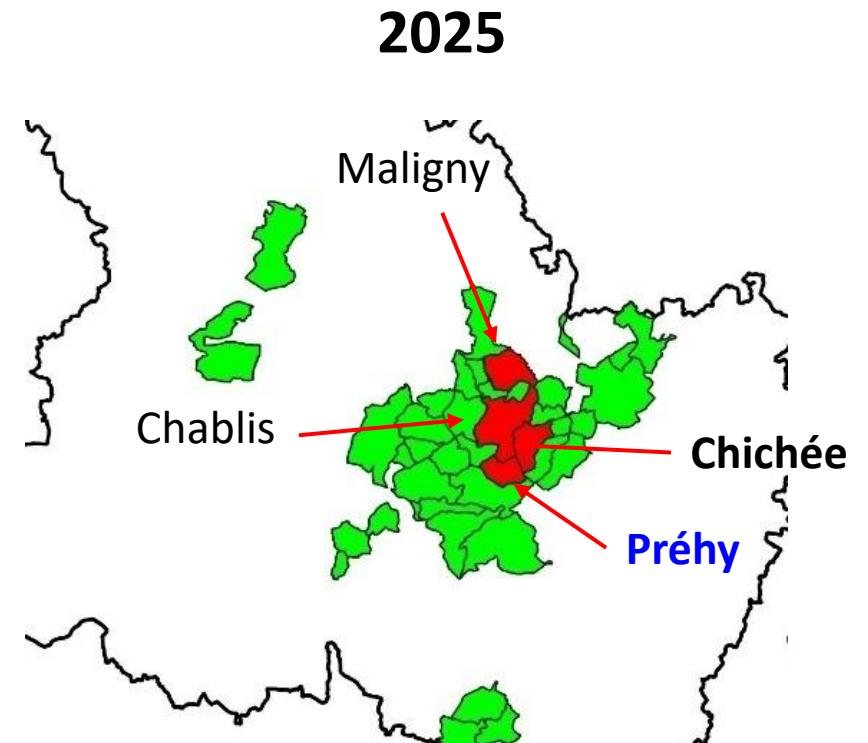
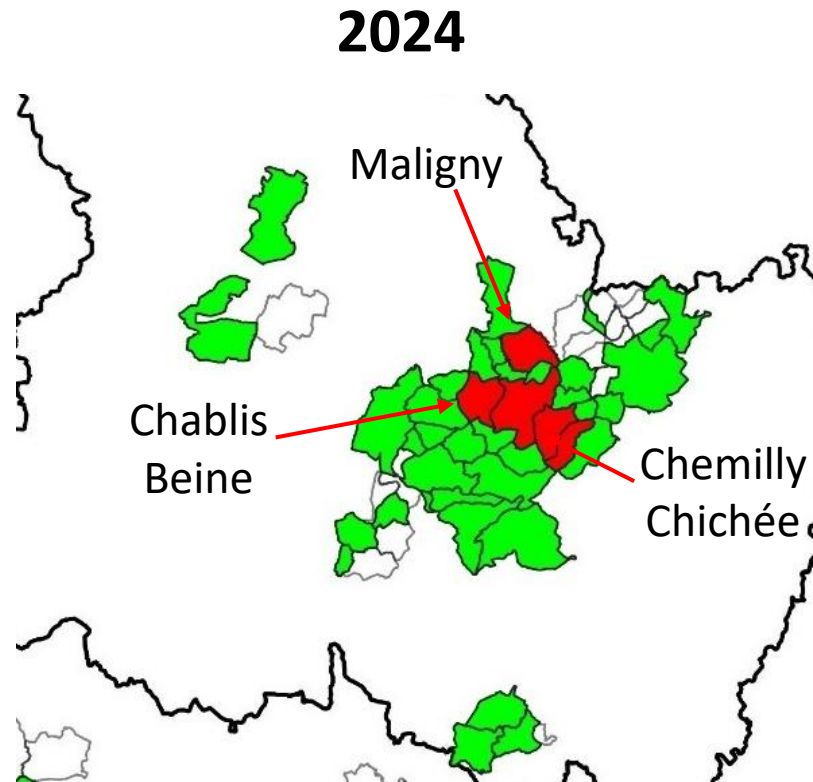
Extension du foyer, d'une dizaine de ceps en 2024 à ≈ 120 en 2025 (coeff x12)



Un point (rouge, bleu ou orange) signifie qu'il y a eu un prélèvement dans la parcelle (entre 1 et 5 ceps). Certains échantillons regroupant parfois des ceps de parcelles voisines, le nombre de points gps ne correspond pas forcément au nombre d'échantillons total de la commune.

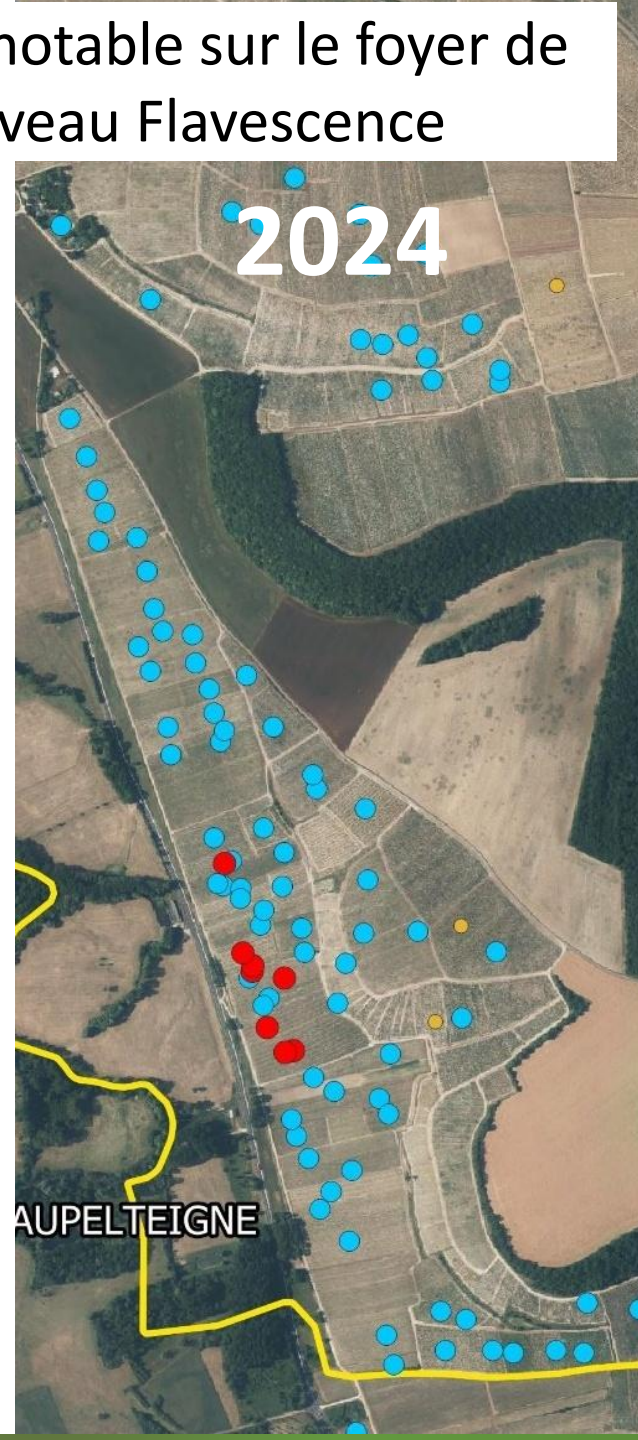
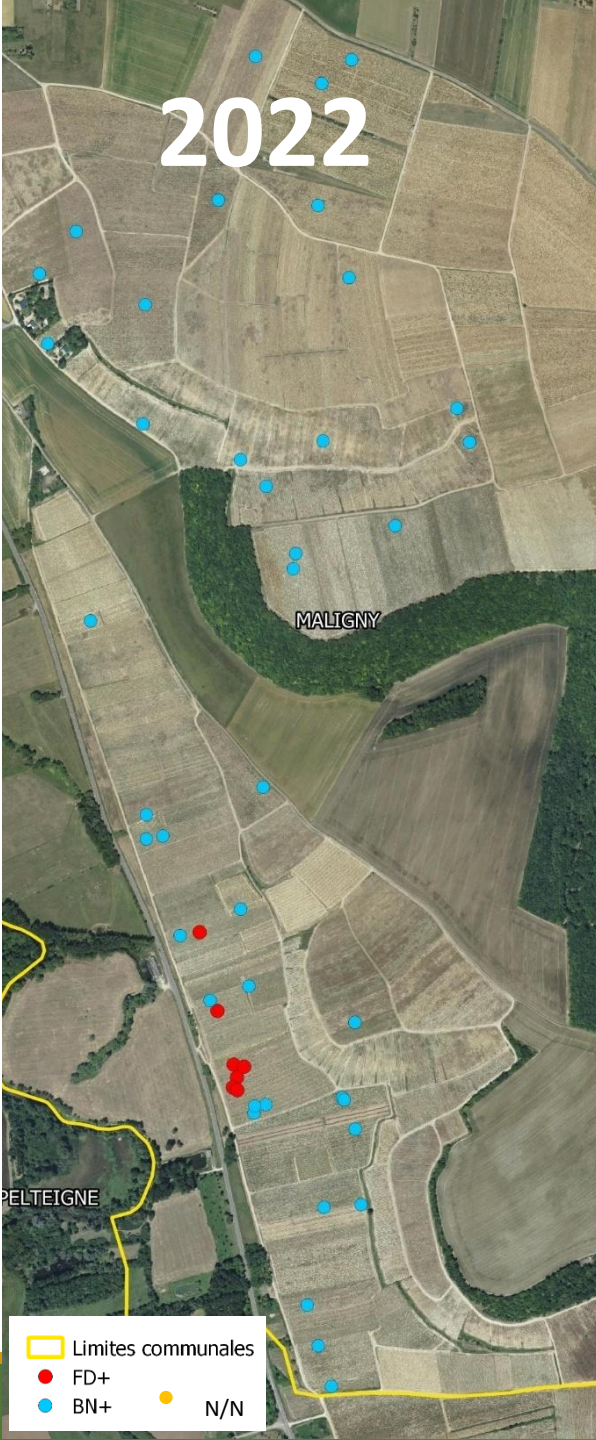
Résultats des prélèvements (Flavescence dorée)

Yonne : la FD s'est bien étendue sur Chichée autour de la zone concernée en 2024 et des échantillons positifs FD ont été détectés sur le coteau de Maligny, sur Chablis et Préhy (nouvelle commune concernée).

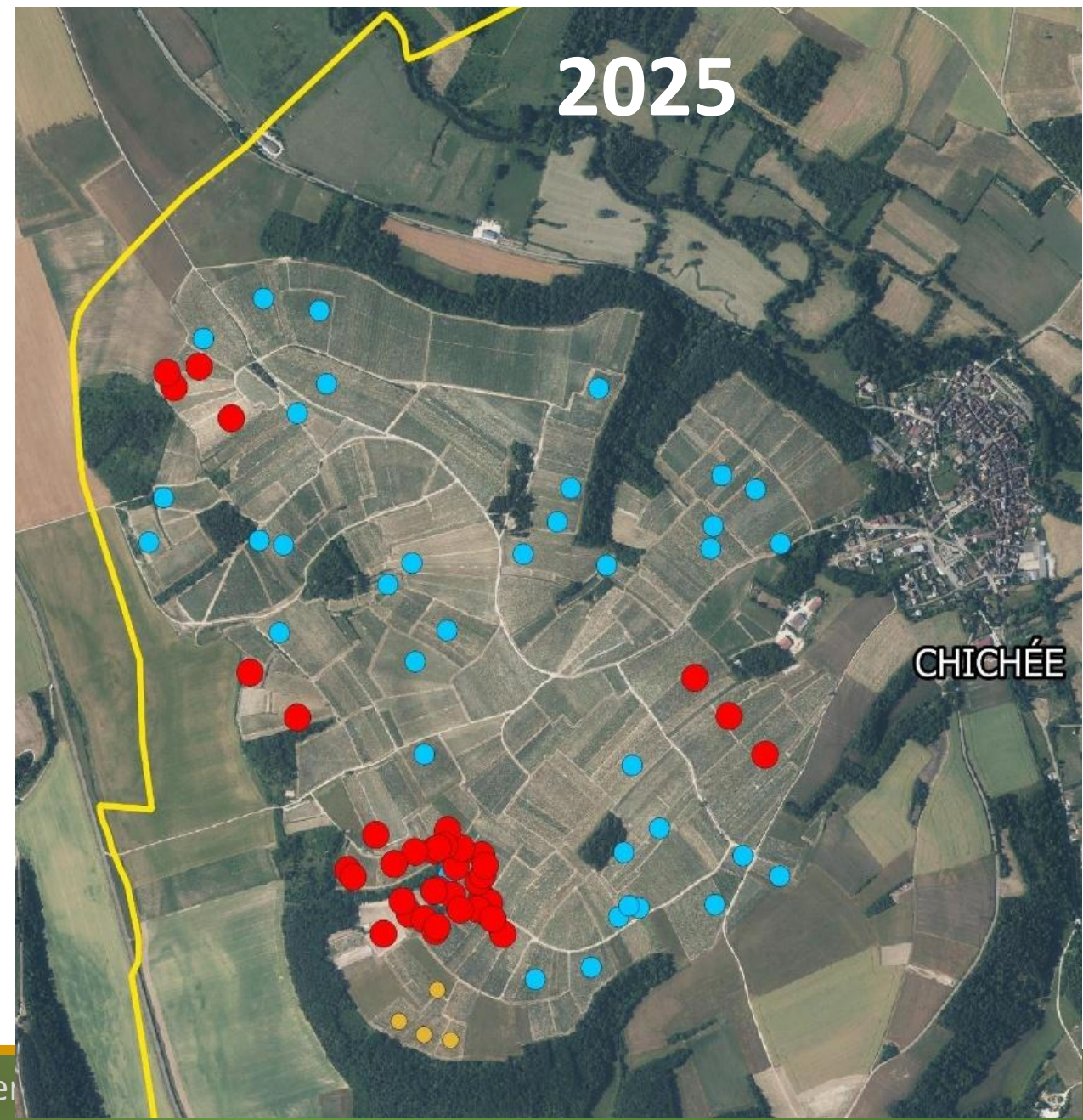
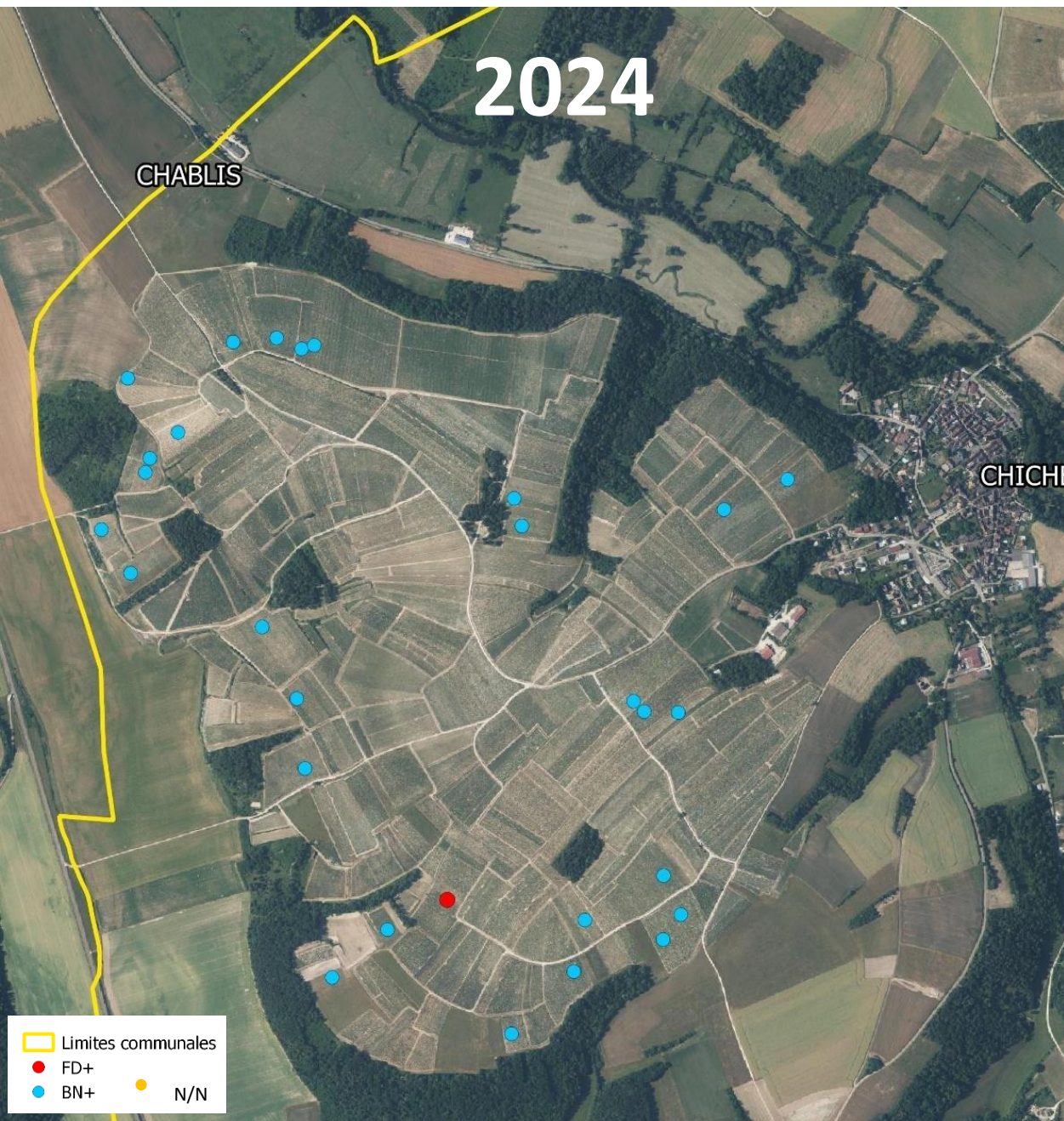


- commune avec résultat(s) négatif(s) FD
- commune avec résultat(s) positif(s) FD

Sur les prélèvements réalisés



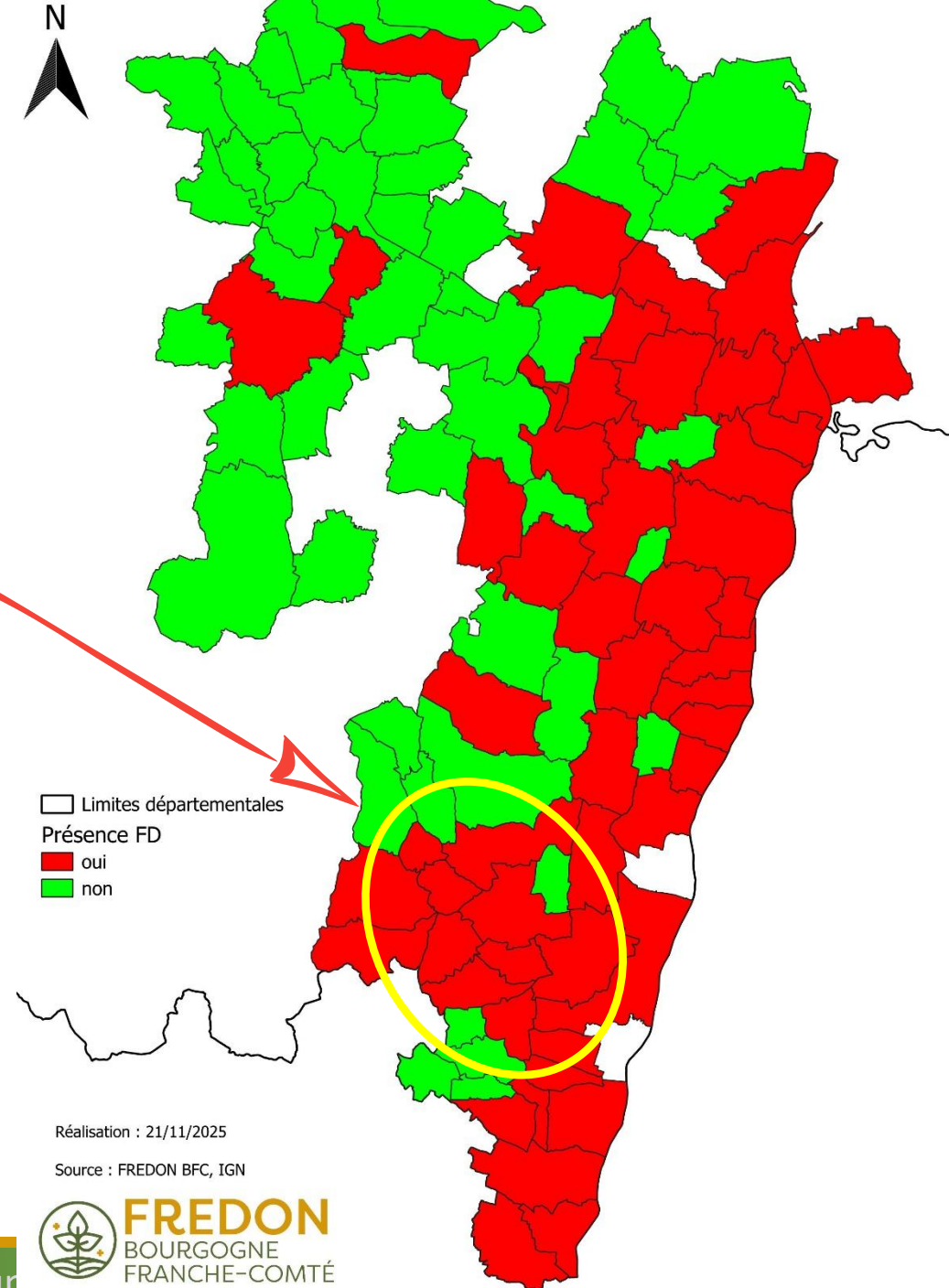
Résultats des prélèvements sur Chichée

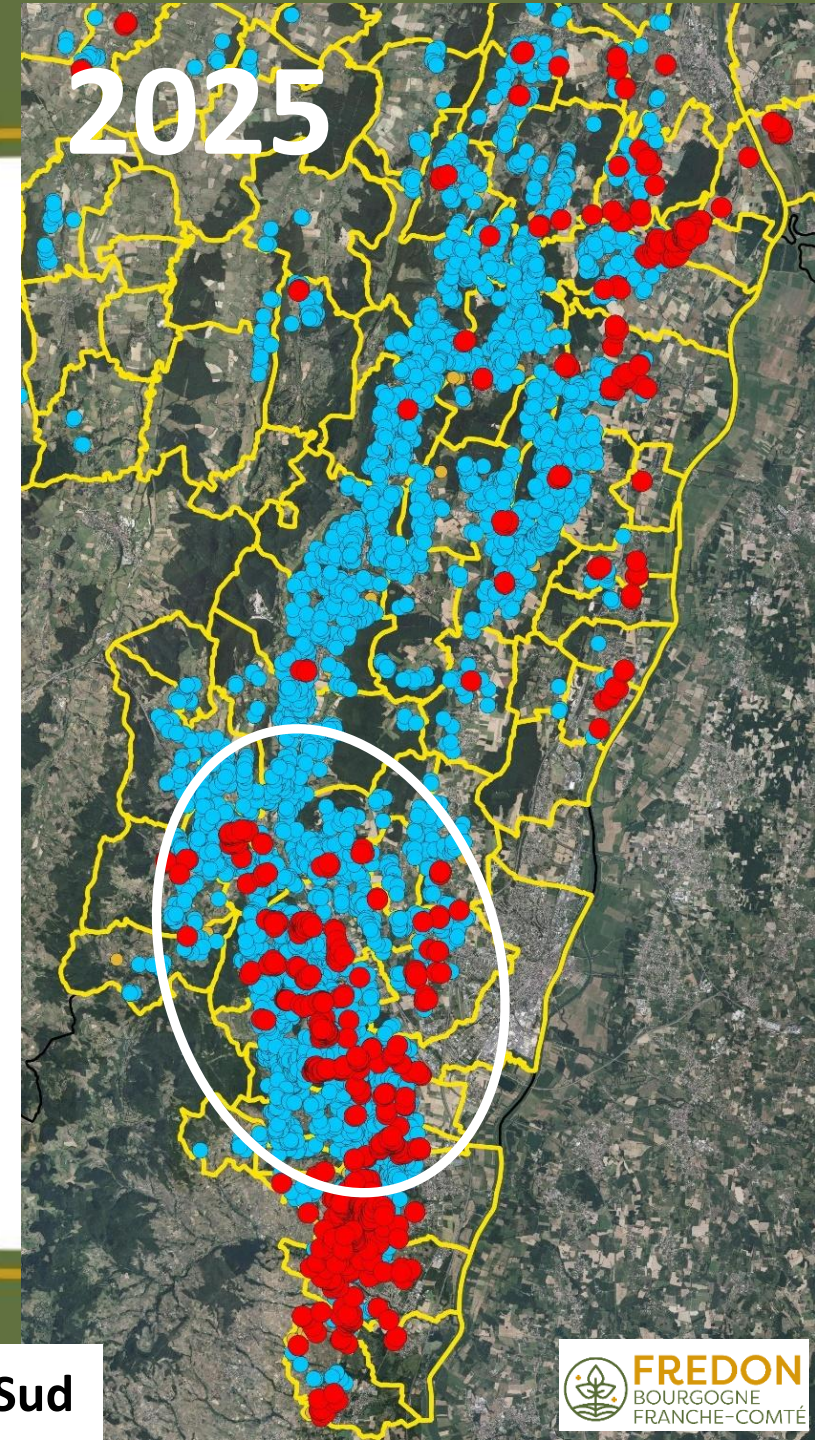
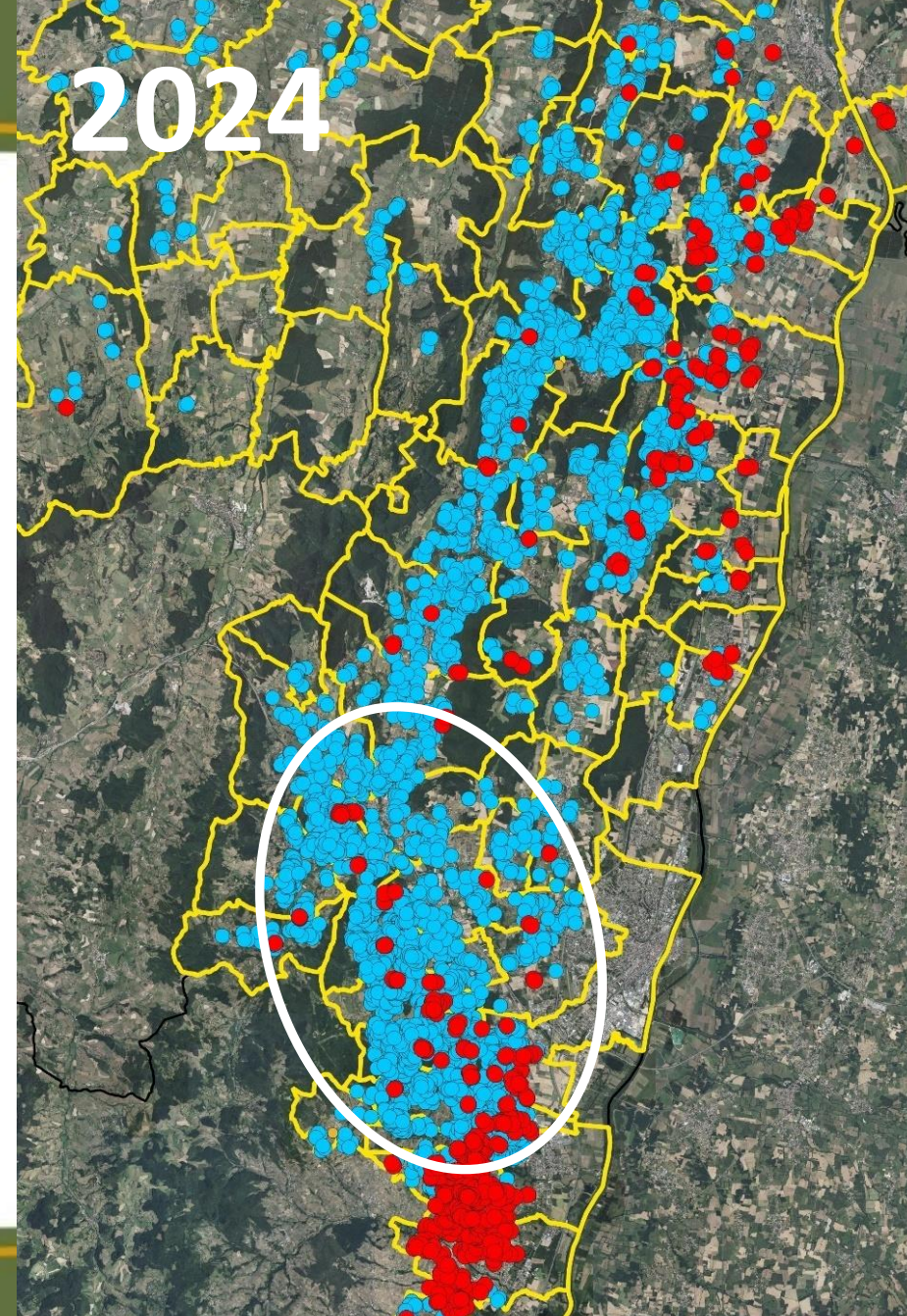
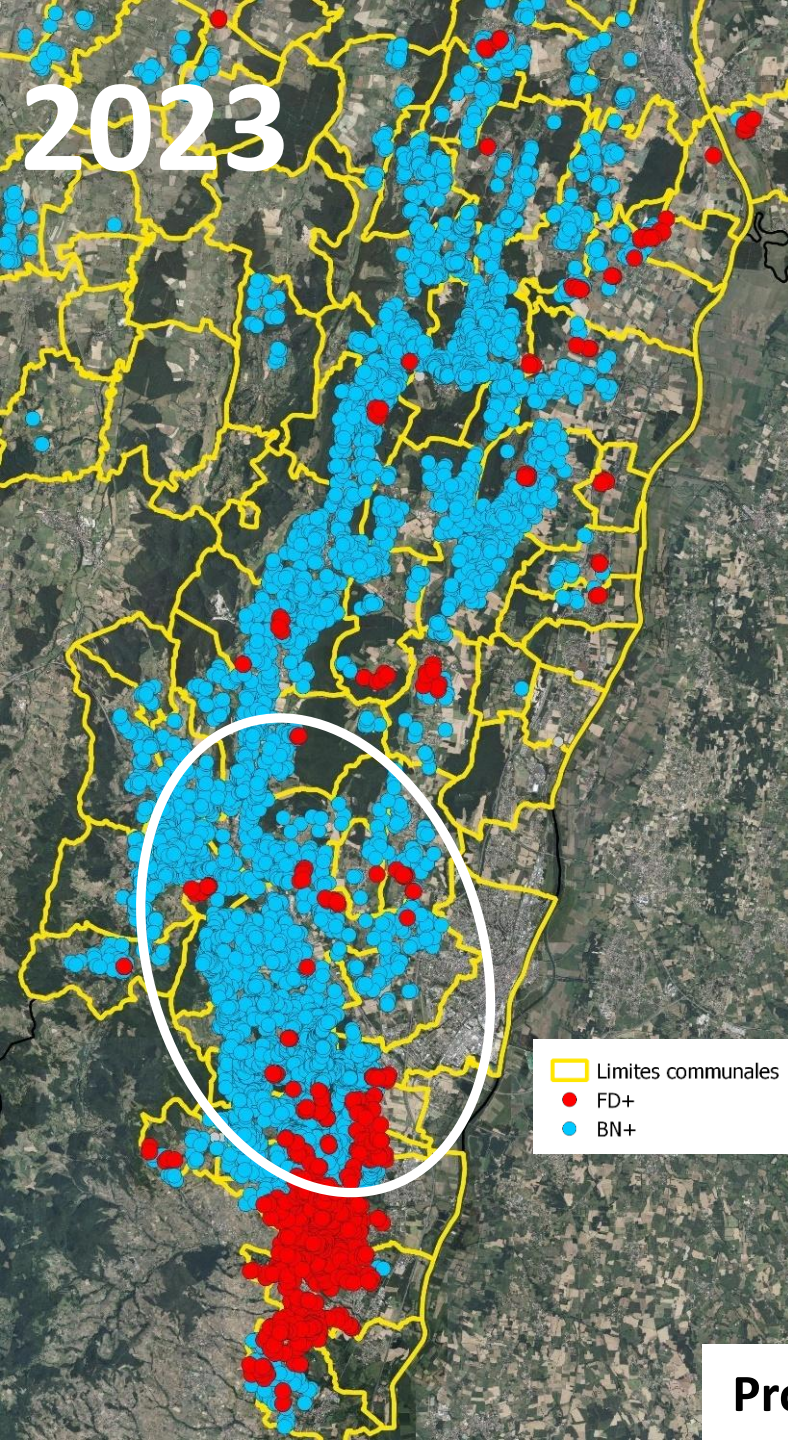


Résultats des prélèvements 2025

• Saône et Loire

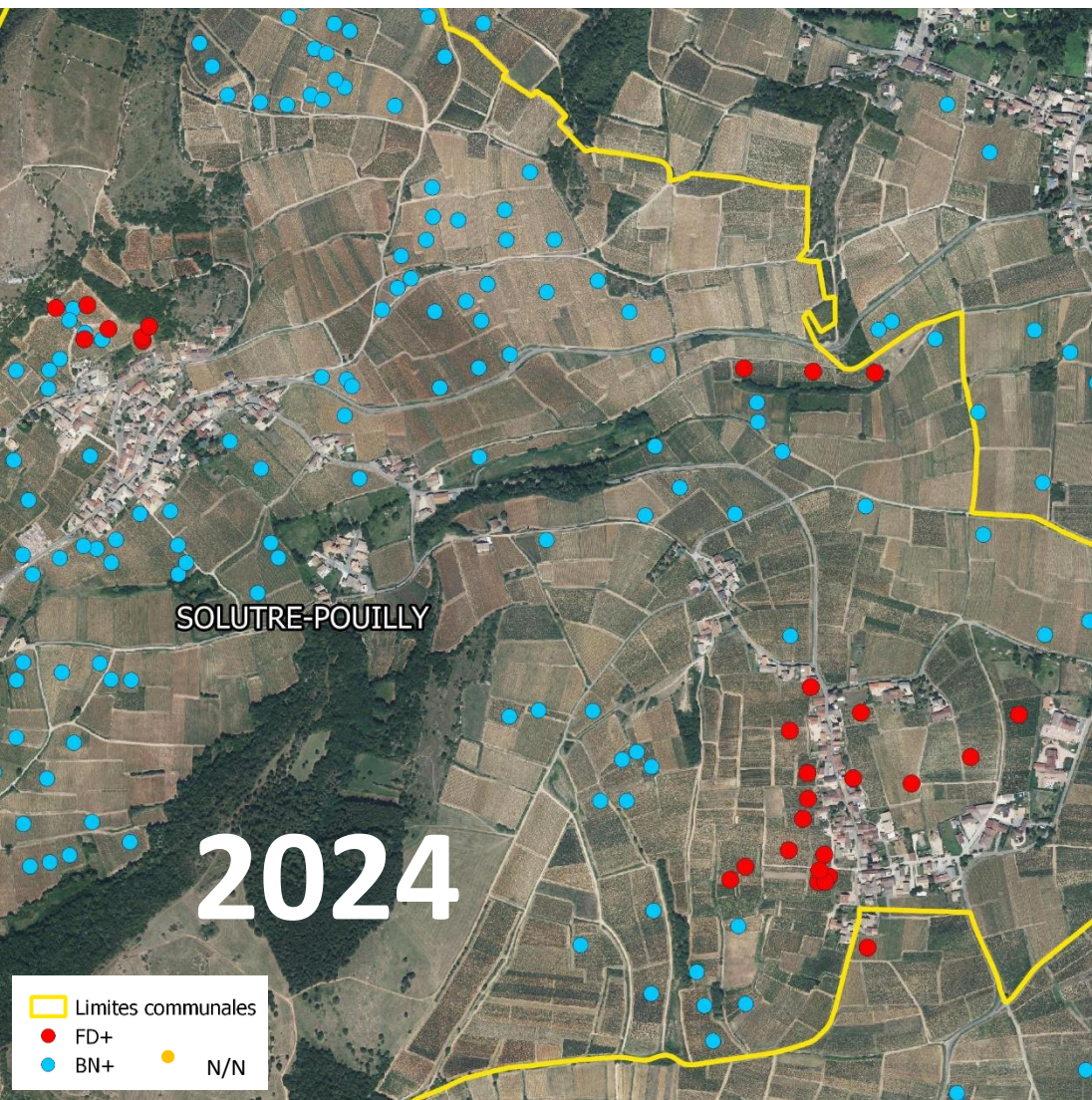
- Sur l'extrémité Sud de la région (de Romanèche à Mâcon Loché), FD encore bien présente mais la situation est plutôt stable voire en voie d'amélioration.
- En revanche, **une progression importante de la maladie est notée sur les communes de Solutré, Fuissé, Vergisson, Milly Lamartine, Prissé, Charnay les Mâcon et la FD s'étend aux communes voisines comme Davayé, Pierreclos, La Roche Vineuse.**
- Plus au Nord de la partie Mâconnais, FD détectée dans de très nombreuses communes et s'étend en périphérie du foyer historique avec des secteurs qui deviennent ou redeviennent positifs (Blanot, Etrigny, Cruzille, Martailly les Brancion par exemple).
- Le Clunisois est également concerné sur Bonnay et Savigny sur Grosne.
- Un cas de FD a été retrouvé sur Chenôves (sans FD depuis 2022).





Progression de la maladie dans le Mâconnais Sud

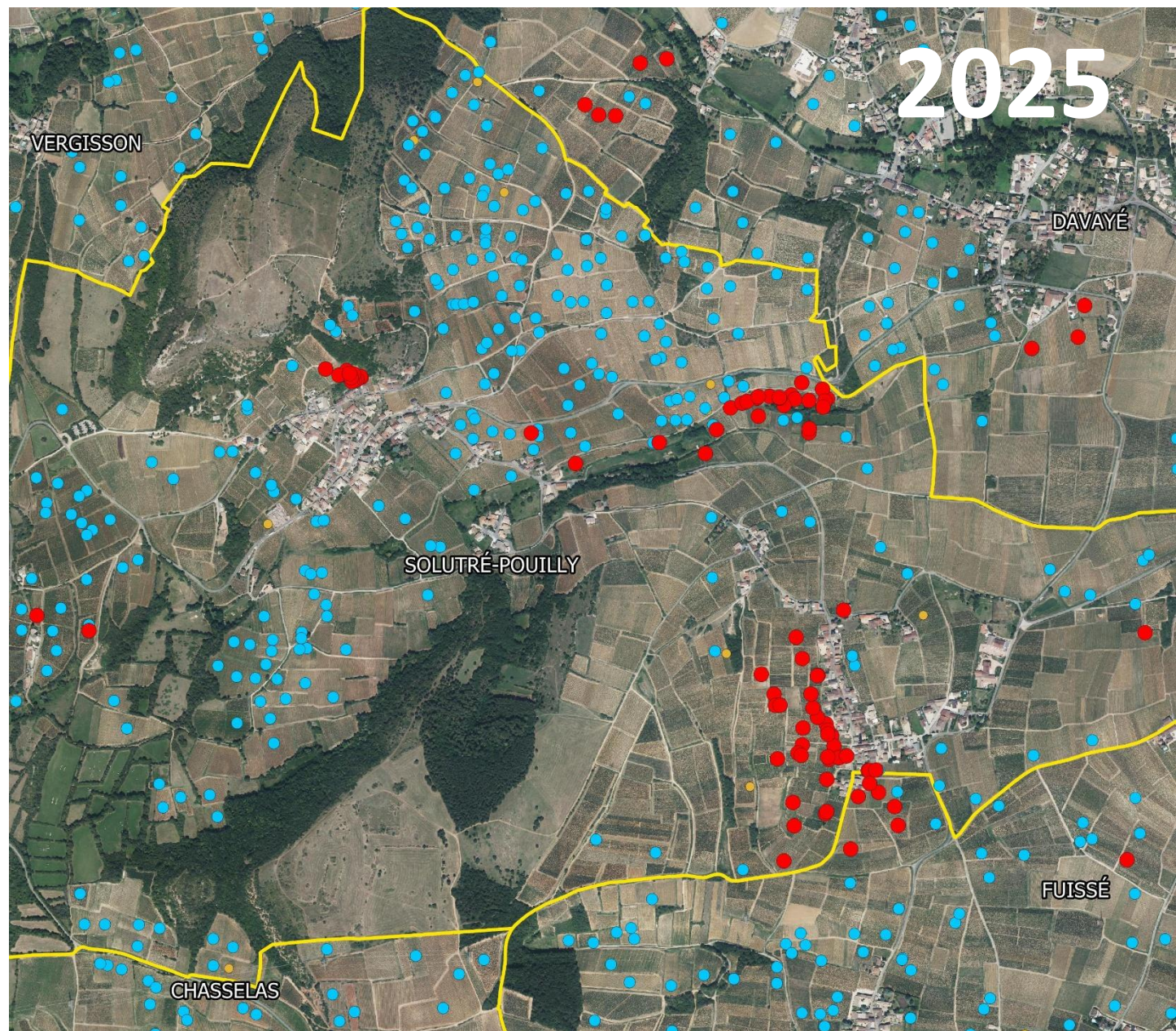
Evolution de la situation FD à Solutré-Pouilly



2024 : 10 éch FD

2025 : 63 éch FD

Rappel : 1 éch = 1 à 5 ceps



Exemple de La Chapelle de Guinchay

Zone foyer 2022 :
2022 : plus de 1 000 ceps
2025 : moins de 10 ceps

- Amélioration constatée sur l'ensemble de la commune avec **beaucoup moins** de ceps symptomatiques
- Proportionnellement, une pression en prélèvements plus élevée qui gagne en précision
- **Attention** : découverte de 2 nouveaux foyers



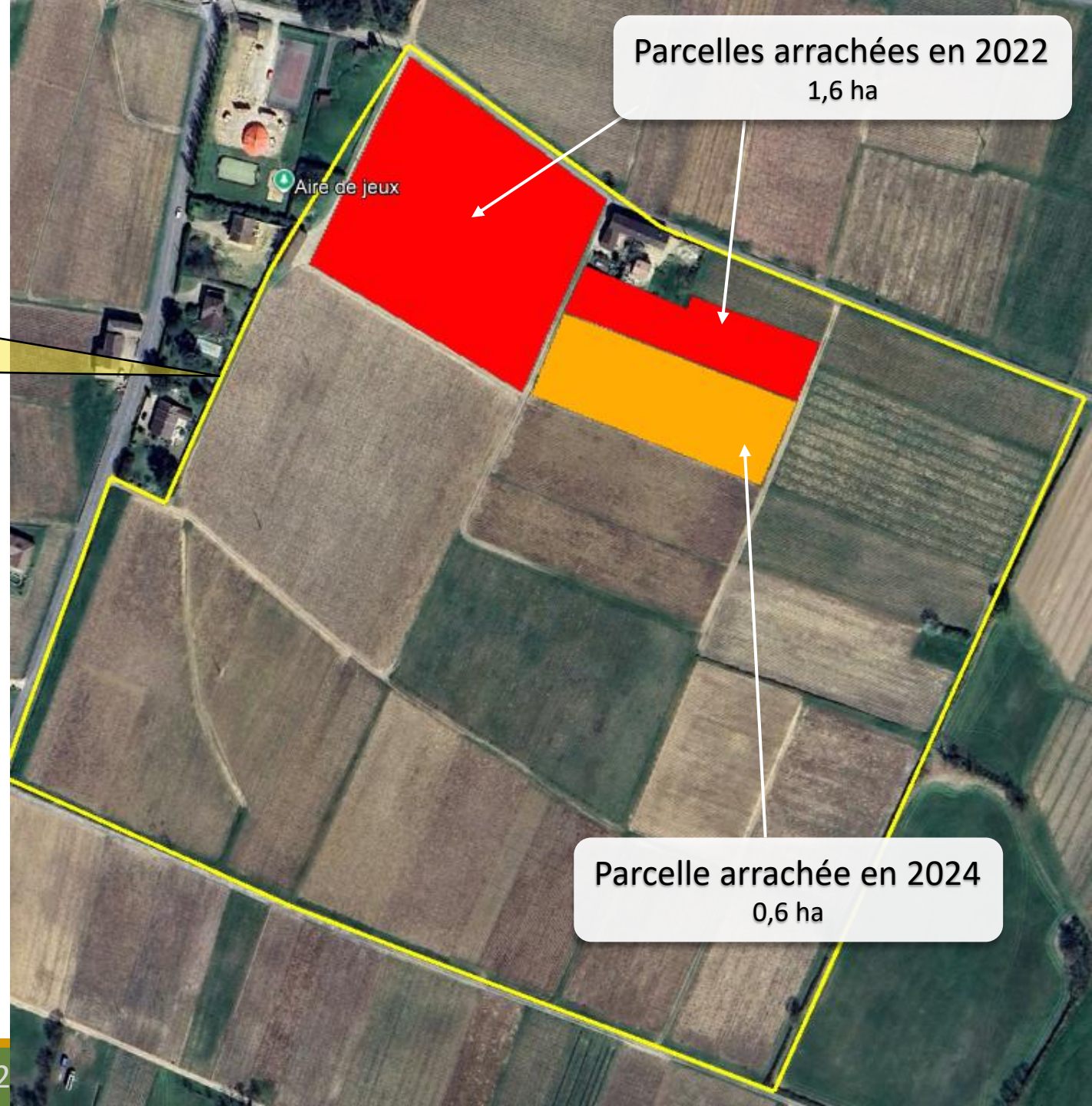
Parcelle arrachée en 2022
15 ares

Exemple de Saint Amour

Zone foyer 2022 :
2022 : plus de 10 000 ceps
2025 : moins de 100 ceps

- Même constat que sur La Chapelle, avec une **amélioration notable** de la situation et un échantillonnage plus précis
- Encore quelques parcelles toujours fortement touchées depuis 2/3 ans

Idem sur **Romanèche-Thorins** :
Amélioration visible, mais 2 foyers émergents

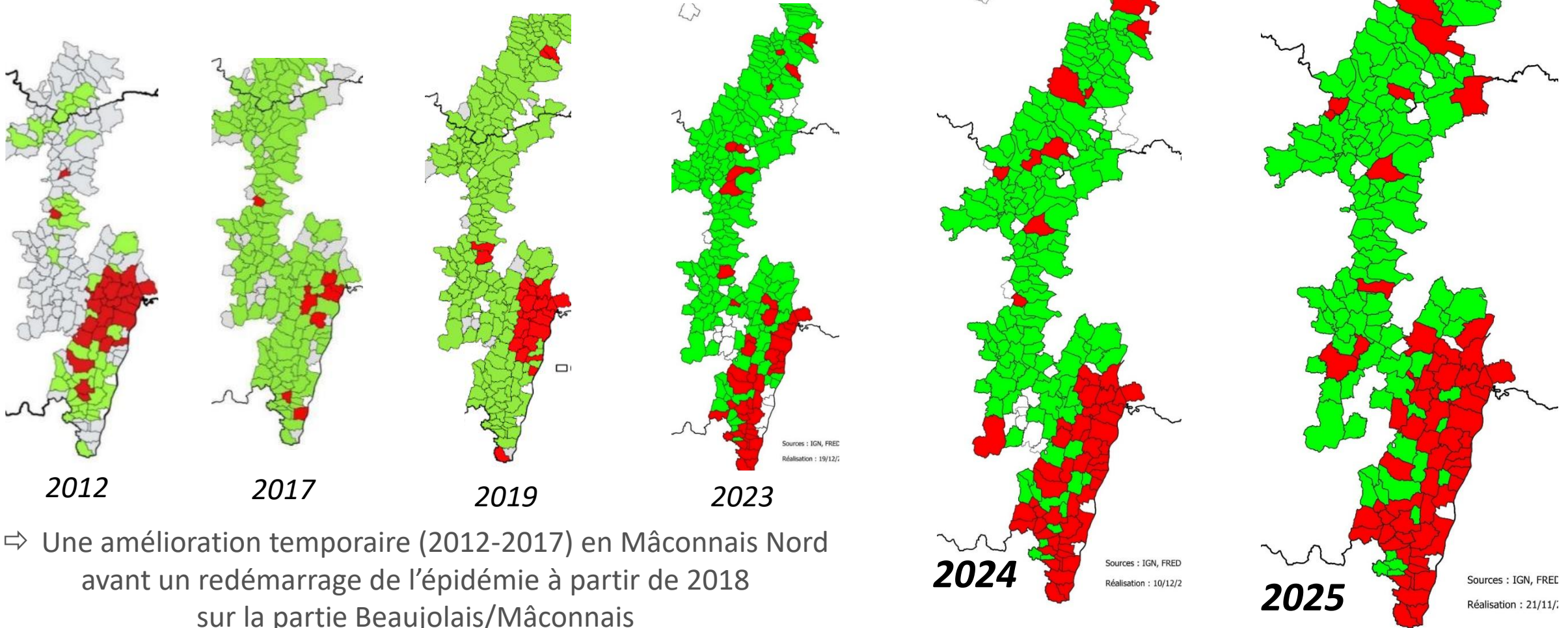


Résultats des prélèvements

Evolution de la FD de 2012 à 2025 en Côte d'Or et Saône

- commune non prélevée
- commune avec résultat(s) négatif(s) FD
- commune avec résultat(s) positif(s) FD

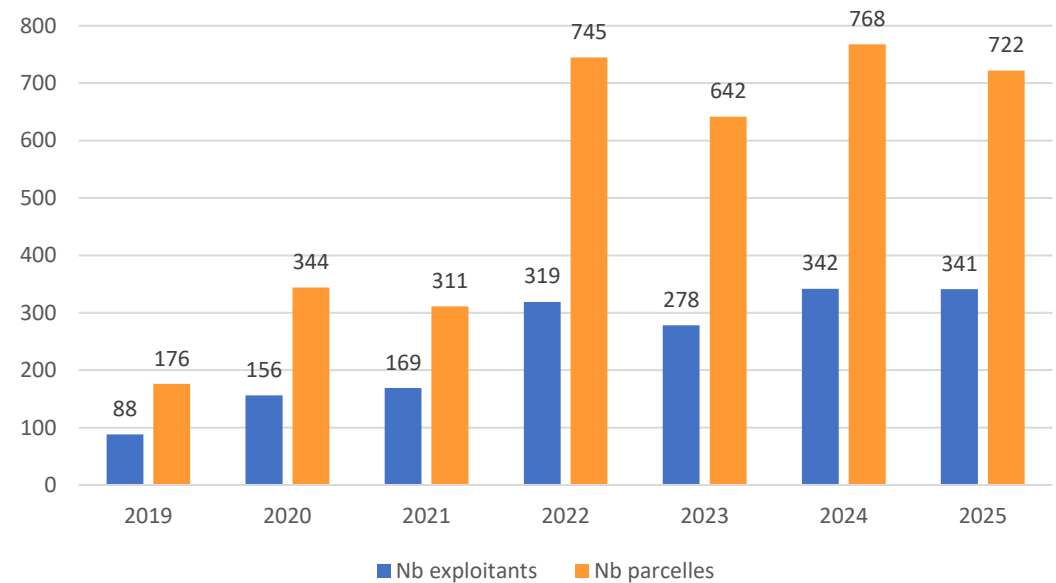
Sur les prélèvements réalisés



⇒ Une amélioration temporaire (2012-2017) en Mâconnais Nord avant un redémarrage de l'épidémie à partir de 2018 sur la partie Beaujolais/Mâconnais

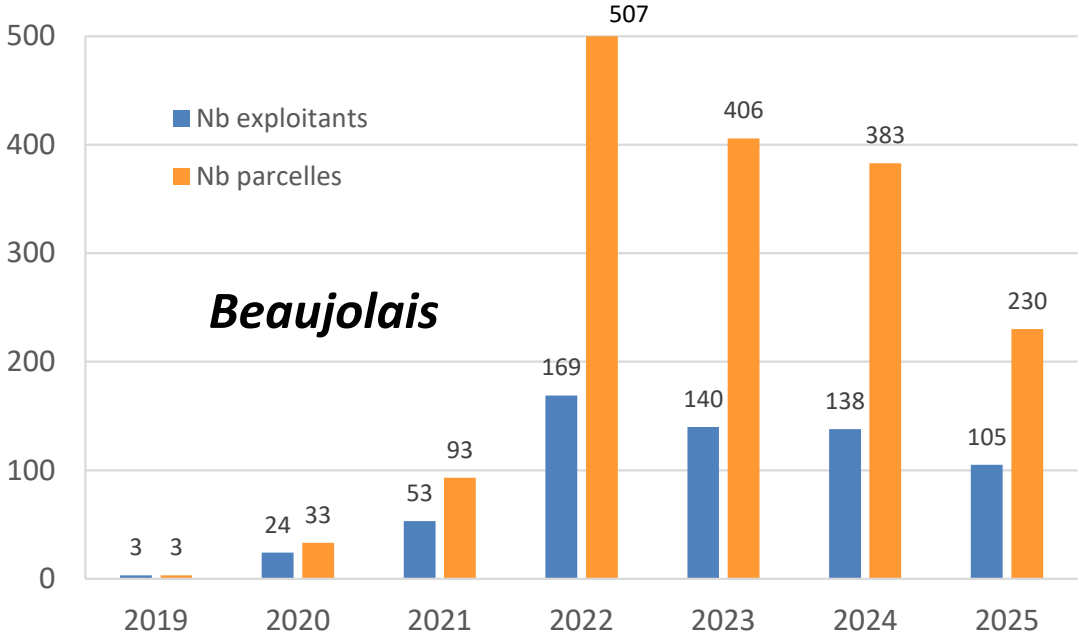
Parcelles et viticulteurs concernés par la FD

Bourgogne

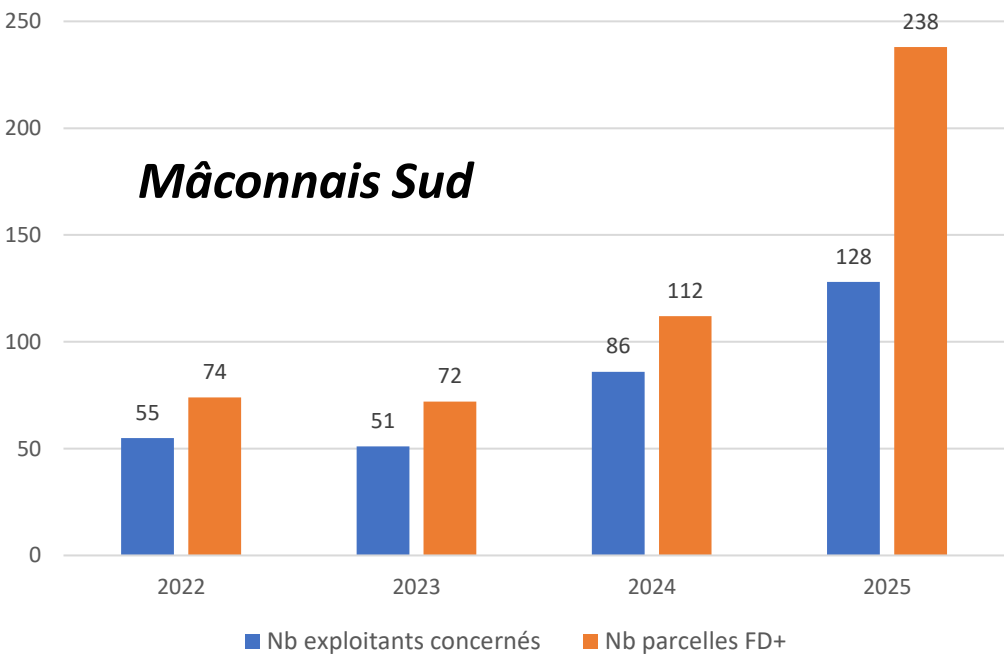


Impression de stabilité entre 2024 et 2025, mais qui masque des évolutions très différentes en fonction des zones du vignobles

Beaujolais



Mâconnais Sud



Parcelles à risque de dépassement du seuil de 20 % FD

- Risque de dépasser 20 % de ceps FD dès la 1^{ère} année ou en cumul sur 3 ans
- Arrêté préfectoral : au-delà du seuil $\Rightarrow$ arrachage de la parcelle
- 17 parcelles comptées cep à cep (surtout en 71)
- 2 parcelles concernées par l'arrachage obligatoire : 1 sur St Amour (32 ares - cumul sur 3 ans) et 1 sur Farges-les-Mâcon (plantation de 2015 - 13 ares)
- Depuis 2022 : 3,2 ha concernés par l'arrachage obligatoire



Bilan de la campagne 2025

- 5202 échantillons envoyés pour analyse : FD détectée dans 591 et Bois Noir dans 4441.
- En progression constante depuis 2018, le nombre de communes concernées par la FD a encore augmenté avec **67 communes touchées dont 8 nouvelles**
 - 71 :
 - **57 communes dont 7 nouvelles** (Blanot, Bonnay, Etrigny, Givry, La Roche Vineuse, Saint Loup Géanges et Savigny sur Grosne)
 - Amélioration sur la partie **Beaujolais**, mais foyers émergents
 - Forte progression en **Mâconnais Sud**
 - Extension en périphérie du foyer historique du **Mâconnais Nord**
 - 21 : 6 communes dont 1 nouvelle (Vosne Romanée)
 - 89 : 4 communes dont 1 nouvelle (Préhy)

« L'expertise végétale pour la santé
de l'environnement »



FREDON
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

Merci de votre attention

Siège : 1 rue Jean Baptiste Gambut – 21200 BEAUNE

Site d'Ecole Valentin : Espace Valentin Est – 12 rue de Franche-Comté – Bât E – 25480 ECOLE VALENTIN